Appel à participation

ARL 2019

L'Art Renouvelle le Lycée, le Collège, la Ville et l'Université

Rouge

Appel à participation
ARL 2019
Rouge

L' Art renouvelle le Lycée, le Collège, la Ville et l'Université est une manifestation portée depuis 1997 par sa fondatrice et présidente de l'association le Passage de l'Art, Lyse Madar. Construit autour des valeurs de partage et de diffusion des connaissances, il est un projet d'éducation artistique et culturelle qui fédère des artistes, des établissements scolaires de la région paca et de la ville de Marseille et leurs élèves autour d'une même vocation : la sensibilisation à l'art contemporain.
Des établissements sélectionnent un artiste pour venir effectuer un atelier et présenter ses travaux personnels lors d'une exposition indviduelle. Un colloque en lien avec la thématique choisie chaque année se déroule à la Bibliothèque de l'Alcazar. Une exposition collective réunissant les artistes participants clôture la manifestation. Le Passage de l'Art coordonne la manifestation générale en centralisant les informations relatives aux ateliers, dates d'expositions et réalise un dépliant général de la manifestation avec les dates des vernissages et du colloque afin de diffuser les informations. Il est un lien et médiateur entre les établissements, les artistes et le Rectorat.

*Calendrier de la manifestation :
-réception des dossiers : jusqu'au 5 octobre 2018
-réunion de sélection en présence des artistes et des établissements : novembre 2018
-proposition du projet d'atelier auprès du corps enseignant et accord sur les dates : décembre 2018
-réalisation des ateliers (entre 8h et 10h) sur plusieurs séances rapprochées : entre janvier et mars 2019
-colloque : début avril 2019 en ouverture de la manifestation
-expositions individuelles : de 3 semaines à 1 mois, entre avril et mai 2019
-exposition collective: de 10 à 15 jours, de la mi à la fin juin 2019

Rétribution de l'artiste par l'établissement : entre 400 et 600 euros

*Conditions de participation:
-Sans condition d'âge, tous les artistes ayant une démarche personnelle et originale
- Avoir un numéro de SIRET
-désirer transmettre sa vision d'auteur et initier un public d'enseignants et d'élèves à l'art contemporain

*Dossier à faire parvenir au passagedelart@gmail.com, en objet "candidature ARL 2019" :
-Un CV
-Un texte d'une quinzaine de lignes sur votre démarche artistique
-Un projet détaillé d'atelier en rapport avec la thématique : volume horaire et matériel nécessaire
-Un projet d'exposition en rapport avec la thématique avec présence au minimum de 8 oeuvres : visuels et techniques